

DEPARTEMENT DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE  
MANTES-LA-JOLIE

CANTON DE  
HOUDAN



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE.EGALITE.FRATERNITE

## MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél: 01 34 87 01 68 fax: 01 34 87 09 00

E.mail : mairie@gambais.fr

### INSCRIPTION ECOLE PRIMAIRE MERCI DE REMPLIR UN FORMULAIRE PAR ENFANT

IMPRIMER, COMPLETER ET DEPOSER EN MAIRIE

NOM :----- PRENOM :-----

DATE DE NAISSANCE :-----

ADRESSE :-----

N° DE TEL. :----- PORTABLE > père :----- mère :-----

Adresse e-mail :-----

### *Formulaire d'inscription CAR 2012*

L'enfant n'utilisera pas le transport scolaire

L'enfant utilisera le transport scolaire (joindre **une photo** et un **chèque d'acompte de 30€ par enfant** à l'ordre du trésor Public) :

#### MATIN

ARRET	lundi	mardi	jeudi	vendredi

#### SOIR

ARRET	lundi	mardi	jeudi	vendredi

Dans le cas où votre enfant ne prend pas le car un soir ou plus par semaine, vous êtes tenus d'en informer la mairie et l'école.

Les cartes de transport scolaire ainsi que le règlement intérieur sont distribués aux enfants dans les classes, le jour de la rentrée scolaire.

## **Formulaire d'inscription CANTINE 2012**

☞ **En application du règlement et selon la capacité d'accueil de la cantine scolaire sont prioritairement acceptés tous les jours, les enfants dont les deux parents travaillent (fournir les attestations des deux parents justifiant de leur activité professionnelle ou d'une recherche d'emploi).**

☞ - **en ce qui concerne les enfants dont un seul parent travaille, ils peuvent être accueillis à la cantine, un jour par semaine au choix :**

Préciser votre choix : lundi  mardi  jeudi  vendredi

Attestation justifiant d'une activité professionnelle du père  de la mère

Famille monoparentale, le parent responsable : père  mère

L'enfant ne déjeunera pas au restaurant scolaire

**ETUDE** : elle est réservée aux élèves de CE2, CM1, CM2, de 16h30 à 18h00 selon les places disponibles

(Les factures sont transmises aux enfants en début de chaque mois)

l'enfant utilisera l'étude

☞ **Aucune inscription n'est validée si le dossier est incomplet (chèque + photo, attestations employeurs)**

☞ **Les engagements pour le car, la garderie, la cantine et l'étude sont obligatoirement pris pour l'année scolaire.**

**Date :**

**Signature :**